



**BEAUHARNOIS**

VOUS INFORME



**À LA UNE**

COVID-19

P. 3

Vol. 10 - N°2  
**12 JUN 2020**



Été 2020



**DÉCOUVREZ  
LA PROGRAMMATION  
DU CINÉ-PARC  
À LA P. 9**



## MOT DU MAIRE

Bonjour,

Quel scénario improbable sommes-nous en train de vivre! Pendant que nous nous préparions au pire avec de fortes probabilités d'inondations en raison des niveaux d'eau élevés des Grands Lacs, voilà que la pandémie du coronavirus s'est installée au Québec. Bien que cette situation faisait partie de celles inventoriées dans notre plan de sécurité civile, jamais nous ne pensions avoir à le mettre en application.

La Ville de Beauharnois n'a pas été épargnée par le virus. Dès le départ, il y a eu des victimes dans l'une des résidences pour personnes âgées. D'ailleurs, je profite de l'occasion pour offrir mes condoléances à toutes les familles et aux proches touchés par ces deuils. Heureusement, la situation a été prise en main rapidement. Malgré tout, il faut demeurer vigilant et respecter les consignes émises par la Direction de la santé publique.

Afin de suivre les recommandations gouvernementales, la Ville de Beauharnois a ajusté son offre de services en conséquence. Ainsi, nos séances publiques se font maintenant à huis clos et sont accessibles sur notre site Internet. Les consultations publiques ont initialement été mises sur pause avant de devenir des consultations écrites, les élections ont été reportées et nous avons dû instaurer de nombreuses mesures de sécurité internes et externes qui sont détaillées dans les pages à venir.

Je suis particulièrement fier du travail de sensibilisation aux différentes mesures prônées par la Santé publique que nous avons fait dès le départ auprès de la population. Je tiens à remercier tout le personnel de la Ville de Beauharnois ainsi que le Conseil pour leur collaboration magistrale aux adaptations requises, sans oublier nos pompiers, qui sont au front tous les jours pour assurer la sécurité de la population. Cette situation n'est pas terminée. Puisque le virus semble être là pour un certain temps, je sollicite la collaboration de la population afin de respecter les mesures d'hygiène et les consignes de distanciation physique qui nous ont forcés à annuler nos événements et certaines activités.

Notre premier ministre, monsieur Legault, nous dit: «Ça va bien aller». Moi, je vous dis: «Nous vaincrons», car ensemble, nous passerons à travers cette crise. Bon été!

  
Bruno Tremblay – Maire



## TRIPTYQUES

La conception, l'impression et l'installation sur nos triptyques ont été faites en un temps record. Les photos ont fait le tour du Québec. Bravo à toute l'équipe!



## GRAND DOSSIER

### COVID-19

*La crise dans laquelle tout le pays est plongé depuis la mi-mars demande que nous agissions et que nous nous adaptions. Notre administration a pris toutes les mesures pour assurer le bon fonctionnement de la Ville et maintenir les services aux citoyens. Notre priorité est de vous servir de façon sécuritaire tout en respectant les recommandations de la direction de la Santé publique du Québec.*

### SERVICES AUX CITOYENS

#### HÔTEL DE VILLE

L'hôtel de ville est accessible aux citoyens seulement sur rendez-vous. Communiquez avec la personne que vous souhaitez rencontrer ou avec la réception qui vous dirigera :

- **Hôtel de ville :** 450 429-3546, poste 230.

Si vous avez un rendez-vous et que vous vous présentez dans l'un des bâtiments municipaux, vous devez respecter la signalisation interne, maintenir la distanciation physique de deux mètres, puis laver vos mains à votre arrivée. Il est fortement recommandé de porter un masque.

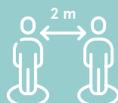


## Écocentre Beauharnois

L'écocentre est ouvert au public, selon l'horaire d'été. De nouvelles procédures ont été mises en place afin de respecter les exigences gouvernementales et éviter la propagation du virus :



- Le déchargement des matériaux se fait exclusivement par le citoyen;



- La distanciation physique de deux mètres doit être respectée en tout temps;



- Pensez à faire un tri avant d'arriver sur le site pour limiter la circulation;



- N'oubliez pas vos pièces d'identité.

Consultez la liste des matériaux acceptés : [ville.beauharnois.qc.ca/ecocentre/](http://ville.beauharnois.qc.ca/ecocentre/)



**Judi au samedi** : 8 h à 16 h 45  
**Dimanche** : 8 h à 12 h 45

### DEMANDES DE PERMIS ET PLAINTES

Utilisez notre service de demande de permis en ligne. Tous les formulaires sont disponibles à l'adresse suivante :

**[ville.beauharnois.qc.ca/demande-de-permis/](http://ville.beauharnois.qc.ca/demande-de-permis/)**.

Le paiement doit se faire par chèque et être envoyé par la poste ou déposé dans la chute postale au **660, rue Ellice, Beauharnois, Québec, J6N 1Y1**.

La Ville de Beauharnois évalue les possibilités pour permettre le paiement en ligne.



Si vous éprouvez des difficultés, si vous souhaitez obtenir le formulaire par courriel ou émettre une plainte, communiquez avec le Service de l'occupation du territoire :

450 429-3546, poste 244,  
[occupation.territoire@ville.beauharnois.qc.ca](mailto:occupation.territoire@ville.beauharnois.qc.ca).

### BIBLIOTHÈQUE

**Nouveauté** : La Bibliothèque de Beauharnois est heureuse d'offrir un nouveau service de cueillette.

**Détails en page 10.**

Les citoyens peuvent également utiliser la plateforme **pretnumerique.ca** pour emprunter gratuitement des livres numériques parmi une grande sélection d'ouvrages.



### MESURES D'ATTÉNUATION FISCALES

- Les intérêts et pénalités sont suspendus jusqu'au **31 août 2020**.
- Les citoyens ayant choisi de payer leur compte de taxes en totalité avant le **1<sup>er</sup> juin** bénéficieront d'un crédit de 1,5% :
  - La remise est un crédit porté au compte client et sera donc portée à toutes autres factures émises au compte;
  - Aucun remboursement par chèque ne sera effectué;
  - Le montant de la remise sera automatiquement inscrit au compte client, les citoyens n'ont pas à en faire la demande.



## ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

*Selon les recommandations gouvernementales, il est désormais possible de pratiquer certains sports.*



### PARCS ET MODULES DE JEUX

Les parcs et espaces verts sont ouverts et les modules de jeux sont accessibles au public. Il est primordial de respecter la distanciation physique de deux mètres, d'éviter les regroupements et de se désinfecter les mains fréquemment.



### BOIS ROBERT

Le Bois Robert est de nouveau ouvert. Cependant, il est important de respecter la distanciation physique et d'éviter les rassemblements de plus de dix personnes.



### TERRAINS DE TENNIS

Les terrains de tennis du parc Bissonnette et du parc Bourcier sont accessibles pour jouer en simple uniquement.



### COMPLEXE AQUATIQUE ET JEUX D'EAU

Les jeux d'eau sont ouverts. Le complexe aquatique extérieur pourrait ouvrir pour la période estivale. Consultez le site Internet et la page Facebook de la Régie Beau-Château pour connaître les détails.



Ces informations peuvent évoluer selon le schéma épidémiologique et les recommandations de la Santé publique. Ainsi, au moment de mettre sous presse, les décisions auront peut-être changé. Consultez le site Internet ou la page Facebook de la Ville pour connaître les informations les plus récentes.

## COMMERCE ET ENTREPRISES

En cette période de pandémie, il est important d'encourager et de supporter nos commerçants locaux. C'est pourquoi la MRC et le CLD Beauharnois-Salaberry ont décidé d'appuyer les entrepreneurs d'ici en mettant en ligne un répertoire des commerces offrant des services adaptés: [achatlocalbhs.com/](http://achatlocalbhs.com/).



## ACTUALITÉS

### POUR LES NOUVEAUX CITOYENS



Vous trouverez le calendrier détaillé des collectes sur le site Internet de la Ville au :

**ville.beauharnois.qc.ca/services-de-collectes/**.



N'oubliez pas de vous inscrire au SAM, le système automatisé de messagerie, ou d'y faire des modifications si vous changez d'adresse :

**ville.beauharnois.qc.ca/systeme-automatise-de-messagerie-sam/**.



URGENCE  
AVIS D'ÉBULLITION  
ÉVACUATION



### VENTES-DÉBARRAS

La vente-débarras initialement prévue pour la fin de semaine de la Fête nationale du Québec est annulée.

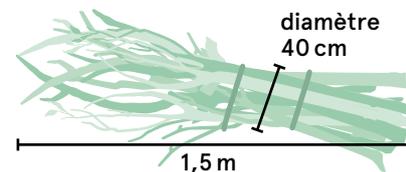


### PETIT RAPPEL POUR LA COLLECTE DES BRANCHES

La collecte des branches a lieu tous les lundis et les citoyens doivent appeler au **450 225-0650** pour s'y inscrire.

Les branches doivent mesurer **moins de 10 centimètres de diamètre**. Dans le cas contraire, elles doivent être apportées à l'écocentre moyennant des frais de 20 \$ par remorque de 4 X 8 pieds.

Les branches doivent être **attachées en ballot de 40 centimètres de diamètre** et de **1,5 mètre maximum de longueur**. Ces ballots doivent être placés de sorte que le bout coupé soit dirigé vers la route.



### MERCI DU FOND DU CŒUR

Nous souhaitons souligner les nombreuses années de service des employés suivants et les remercier pour leur travail et leur dévouement.

15 ANS	20 ANS	25 ANS	40 ANS
Alex Grenier	Sylvie Deschênes	Judith Boyer	Marie-Yvonne Dussault
Patrick Prigent	Ronnie Thompson	Joanne Galarneau	
Maxime Filiatrault	Richard Éthier		
Sébastien Mageau	Richard Burgoyne		
	Jonathan Cloutier		

Souignons aussi le départ à la retraite de Madame Sylvie Montpetit après 29 ans de service. Merci pour ces précieuses années et nous te souhaitons une belle continuité dans tes projets futurs.



# PRÉVENTION

## BARBECUE UTILISEZ-LE EN TOUTE SÉCURITÉ !



*L'été est à nos portes et nous sommes emballés à l'idée de cuisiner en plein air !*

Bien que le barbecue au propane ou au gaz naturel soit un appareil sécuritaire, il importe de savoir comment l'utiliser, l'entretenir et l'entreposer afin d'éviter les risques de blessures, d'explosion et d'incendie.

### INSTALLEZ VOTRE BARBECUE DANS UN ENDROIT SÉCURITAIRE

#### VOTRE APPAREIL DOIT ÊTRE :

- Utilisé à l'extérieur, dans un endroit bien aéré ;
- Installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu ;
- À une distance d'un mètre de dégagement sécuritaire par rapport à tout objet ou matière combustible.

#### N'OUBLIEZ PAS QUE :

- Toute bouteille de plus de 10 ans doit être retirée ;
- Si votre bonbonne est rouillée ou bosselée, remplacez-la ;
- Ne jetez jamais une bonbonne de gaz aux déchets. Remettez-la au distributeur de bonbonne ;
- Gardez toujours ces bonbonnes à l'extérieur, été comme hiver ;
- Attention ! Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, fermez la commande de contrôle de gaz et laissez ventiler complètement l'appareil avant de réessayer. Plusieurs minutes peuvent s'avérer nécessaires. Au besoin, référez-vous au manuel d'instructions.

## TESTEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE



### INSTALLEZ UN AVERTISSEUR DE FUMÉE

- À chaque étage, y compris au sous-sol ;
- Dans le corridor, près des chambres ;
- Dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée ;
- Remplacez périodiquement la pile (deux fois par année lors des changements d'heure) ;
- Tout avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication ;
- Testez le bon fonctionnement de vos avertisseurs fréquemment ;
- Faites votre plan d'évacuation et pratiquez-le !



Le printemps marque généralement le porte à porte de nos pompiers pour leur campagne de sensibilisation aux avertisseurs de fumées. Dans le contexte de pandémie actuel, le Service de sécurité incendie sollicite l'aide des citoyens pour remplir le formulaire d'auto-inspection en ligne : [ville.beauharnois.qc.ca/auto-inspection-avertisseurs/](http://ville.beauharnois.qc.ca/auto-inspection-avertisseurs/)



Été 2020



**AVERTISSEMENT :** La Ville de Beauharnois suit de très près la situation entourant la pandémie du COVID-19. C'est pourquoi toutes les informations contenues dans le BVI sont matières à changements. Nous prenons au sérieux les mesures gouvernementales et adaptons notre approche en circonstance. Pour les plus récentes informations, consultez le site Internet et la page Facebook de la Ville.

## LOISIRS

### Rampes de mise à l'eau

Des vignettes sont nécessaires pour l'utilisation des rampes de mise à l'eau.

Ces vignettes sont disponibles directement à l'hôtel de ville, uniquement sur rendez-vous ou dans l'un des trois nouveaux points de vente situés à Beauharnois :

#### Secteur ouest

Dépanneur Esso

 154, boulevard de Melocheville,  
450 225-4828

#### Secteur centre

Dépanneur Voisin

 671, rue Ellice,  
450 225-2782

#### Secteur est

Pétro-T

 253, boulevard de Maple Grove,  
450 429-6201



### Tai Chi Institut de Taoïsme Fung Loy Kok



L'activité aura lieu uniquement selon les recommandations de la Santé publique.



1 888 924-2441  
monteregie@taoist.org  
visitez [www.taoist.org](http://www.taoist.org)

Méditation en mouvement qui favorise la santé, l'équilibre et la joie !



Les jeudis des mois de juillet et d'août, de 14 h à 15 h 30, au parc Sauvé.



## Ciné-parc

 Inscription obligatoire, priorité aux citoyens de Beauharnois.

450 429-3546 poste 242  
loisirs@ville.beauharnois.qc.ca

Les inscriptions pour chaque film ouvrent une semaine avant la diffusion.

La Ville de Beauharnois vous propose une valeur sûre pour vous divertir cet été : le ciné-parc !

Rendez-vous dans le stationnement à l'avant de l'aréna André-Richard pour profiter d'un film en plein air pour toute la famille, dans le confort de votre voiture ! Afin de respecter la distanciation physique, une case de stationnement sera laissée libre entre chaque voiture.

### Programmation



#### Terra Willy : Planète inconnue

 3 juillet à 20 h 30

Durée : 89 minutes

Comédie d'animation et d'aventure.



#### Espions Incognito

 17 juillet à 20 h 30

Durée : 102 minutes

Comédie d'animation, d'action, d'aventure et de science-fiction.



#### Sonic le hérisson

 7 août à 20 h 30

Durée : 100 minutes

Comédie d'aventure, d'action et de science-fiction.



#### Menteur

 14 août à 20 h 30

Durée : 111 minutes

Comédie québécoise.

\* Films sujets à changements, selon la disponibilité du distributeur.



Restez à l'affût de l'évolution de la programmation estivale via la page Facebook de la Ville de Beauharnois ! Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire suit de près la progression du déconfinement et l'organisation d'activités qu'il sera possible de développer pour vous divertir cet été.



## CULTURE

### Club de lecture TD

Chaque été, les enfants peuvent améliorer leur aptitude à la lecture et conserver leurs acquis, tout en s'amusant, par le biais du Club de lecture d'été TD qui a pour objectifs de sensibiliser les enfants au plaisir de la lecture, de piquer leur curiosité et de stimuler leur imagination. Il contribue directement au maintien et au développement de leur habileté en lecture tout au long des vacances.

 Pour accéder au site : [clubdelecturetd.ca](http://clubdelecturetd.ca)

Dès le 15 juin, le site Internet du Club de lecture TD sera accessible aux enfants qui pourront s'inscrire et y faire de nombreuses activités :

- Création d'un carnet virtuel : notez vos lectures estivales et tous les projets que vous réalisez ;
- Lecture de livres électroniques : le Club offre des livres en ligne pour tous les âges et tous les intérêts ;
- Rédaction de critiques de livre ;
- Rédaction d'histoires : amusez-vous à ajouter vos propres mots dans une histoire partiellement écrite ;
- Découverte du livre parfait : suggestions de lecture correspondant à vos intérêts et à votre groupe d'âge.

Club  
de lecture  
d'été  
TD

  
BIBLIOTHÈQUE  
DE BEAUHARNOIS



### Emprunt de livres sur rendez-vous

- 1- Consultez le catalogue en ligne pour choisir vos documents à emprunter : [ville.beauharnois.qc.ca/bibliotheque-beauharnois](http://ville.beauharnois.qc.ca/bibliotheque-beauharnois)
- 2- Créez-vous une liste et communiquez avec le personnel de la bibliothèque afin de soumettre votre liste : [sylvie.hebert@ville.beauharnois.qc.ca](mailto:sylvie.hebert@ville.beauharnois.qc.ca) ou laissez un message au **450 429-3546, poste 260**
- 3- Vous recevrez une confirmation de rendez-vous par courriel ou par téléphone avec la date et l'heure de votre cueillette.



La cueillette se fait à l'entrée de la bibliothèque et sans contact.



N'oubliez votre carte de membre afin de bien vous identifier !



Les gens n'ayant pas accès à Internet ou ayant besoin d'assistance peuvent laisser un message sur le répondeur et un membre de l'équipe communiquera avec vous.

C'est  
facile!



## VIE COMMUNAUTAIRE

### Club des Aînés de Beauharnois (FADOQ)

 **Robert Bélisle, président** | [bobby\\_145@hotmail.com](mailto:bobby_145@hotmail.com)

Toutes les activités du club sont annulées en raison de la pandémie de la COVID-19 et reprendront uniquement lorsque la distanciation sociale ne sera plus requise.

Vous recevrez un avis par la poste si votre carte de membre est à renouveler. Postez votre paiement et le coupon-réponse dans l'enveloppe de retour.

## Ressources d'aide

### Ressources téléphoniques

Besoin de parler ? D'être écouté ?

-   **Tel-écoute** : 514 493-4484
- Tel-aînés** : 514 353-2463
- Tel-jeunes** : 1 800 263-2266 ou [teljeunes.com](http://teljeunes.com) 

### Organismes de soutien

#### LE DAHLIA

 **Ouvert de 8 h 30 à 16 h du lundi au vendredi :**  
183, rue Ellice | 450 225-0696 | 514 424-7552

Le Dahlia offre des services d'écoute et de soutien auprès des personnes qui vivent des difficultés en santé mentale et/ou de désorganisation émotionnelle.

#### RÉPERTOIRE DES ORGANISMES

 [ville.beauharnois.qc.ca/repertoire-des-organismes](http://ville.beauharnois.qc.ca/repertoire-des-organismes)

Besoin d'aide alimentaire, de soutien psychologique, d'aide pour faire l'épicerie ? Consultez les services offerts par nos organismes locaux.

## AVIS PUBLIC

### RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS

#### ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-01

Lors de la séance extraordinaire du 23 janvier 2020, le conseil municipal a adopté le Règlement 2020-01 décrétant l'imposition des taux de taxation pour l'année 2020.

Il est entré en vigueur le 23 janvier 2020.

#### ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-03

Lors de la séance ordinaire du 10 mars 2020, le conseil municipal a adopté le Règlement 2020-03 modifiant le Règlement 2019-04 établissant la tarification pour l'utilisation des biens, services et activités de la Ville de Beauharnois. Ce Règlement a pour objet de modifier certaines annexes du Règlement 2019-04 afin de les mettre à jour et de corriger des dispositions qui pourraient prêter à confusion.

Il est entré en vigueur le 11 mars 2020.

#### ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-04

Lors de la séance ordinaire du 10 mars 2020, le conseil municipal a adopté le Règlement 2020-04 sur la vérification de l'optimisation des ressources par la Commission municipale du Québec.

Il est entré en vigueur le 11 mars 2020.

#### ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-05

Lors de la séance ordinaire du 14 avril 2020, le conseil municipal a adopté le Règlement 2020-05 modifiant le Règlement 2016-04 décrétant un programme de soutien à la vitalité urbaine. Ce Règlement a pour objet de mettre à jour et d'actualiser le Règlement 2016-04.

Il est entré en vigueur le 15 avril 2020.

## ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-06

Lors de la séance extraordinaire du 16 avril 2020, le conseil municipal a adopté le Règlement 2020-06 modifiant l'article IX du Règlement 2020-01 décrétant l'imposition des taux de taxation pour l'année 2020. Ce Règlement a pour objet de suspendre les intérêts et les pénalités encourus en cas de retard de paiement des taxes foncières municipales pour la période du 17 avril au 31 août 2020.

Il est entré en vigueur le 16 avril 2020.

## ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-07

Lors de la séance extraordinaire du 16 avril 2020, le conseil municipal a adopté le Règlement 2020-07 modifiant le Règlement pénal général 2005-007. Ce Règlement a pour objet de modifier l'article 10.9 du Règlement pénal général afin d'interdire de façon générale toute entrave à l'action d'un agent de la paix ou d'un fonctionnaire municipal et l'article 11.1 afin d'introduire des pénalités spécifiques pour les infractions prévues aux articles 10.4 et 10.9 du Règlement pénal général.

Il est entré en vigueur le 16 avril 2020.

**M<sup>e</sup> Karen Loko, greffière**

## MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



**BRUNO TREMBLAY**  
Maire



**LINDA TOULOUSE**  
District de la  
Pointe-du-Buisson



**RICHARD DUBUC**  
District Saint-Louis



**JOCELYNE RAJOTTE**  
District des  
Îles-de-la-Paix



**ALAIN SAVARD**  
District du  
parc industriel



**ROXANNE POISSANT**  
District de la Beauce



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

VILLE DE  
**Beauharnois**

Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans cette publication peut être reproduit avec mention de la source.

Conseillère aux communications :  
Stéphanie Leduc Joseph

Design graphique, rédaction et révision de textes :  
duval design communication

**PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Le 7 juillet 2020 à 19 h

### HÔTEL DE VILLE

660, rue Ellice, bureau 100  
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1

450 429-3546

[ville.beauharnois.qc.ca](http://ville.beauharnois.qc.ca)

Suivez-nous sur : [f](#) [in](#) [t](#) [o](#)